

Portrait d'un bibliothécaire : Louis Royer

Autor(en): **M.G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare =
Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses**

Band (Jahr): **16 (1940)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-770462>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Wochen vor seinem sechzigsten Geburtstag hat ihn das Schicksal in die Ewigkeit abberufen und die in Freude vorbereitete Feier verwandelte sich in eine Stunde trauernden Gedenkens. K. S.

Portrait d'un bibliothécaire :

Louis Royer

Conservateur de la Bibliothèque de la ville de Grenoble,
bibliophile, historien et stendhalien*)

Etre bibliothécaire est un dangereux métier, dont, par bonheur, certains ne se doutent guère. Une bibliothèque : le plus troublant des cimetières. Sur ces rayons que de Milton, non pas muets, mais souvent sans gloire. Et quels renversements de fortune. Ces personnages, charmés de rubans, membres de plusieurs Académies, de leur vivant tant sollicités, les voilà livrés aux rats, et qui moisissent sous une gouttière. Messieurs les importants, le jour est venu de céder le pas à tel pauvre hère dont vous n'auriez pas rendu le salut, que dis-je, à un repris de justice. Comment, parmi ce désastre, rester sourd à la plainte de l'Ecclésiaste ? Louis Royer en était obsédé. Devant chaque projet portant un peu loin, c'était toujours le même : « Te croirais-tu donc éternel ? »

De là, par moments, une véritable orgie de noir. Il nourrissait en lui une désespérance qui de chacune de ses journées faisait un acte d'héroïsme, mais ne l'a jamais empêché d'accomplir la moindre tâche avec la conscience la plus stricte...

Etre bibliothécaire, ce n'était pas pour lui un métier, c'était une vocation. Il y a des bibliothèques où l'on sent que les livres ne sont pas aimés. J'ai vu naguère, dans une province qui n'est pas si reculée, un conservateur triomphant à la tête d'une équipe de chômeurs. Il faisait transporter dans un grenier torride, où ils ne résisteront pas deux étés, les plus magnifiques in-folio du XVII^e et du XVIII^e siècle, pour introniser à leur place... devinez qui ? Sa prétention était de constituer une bibliothèque à la page.

Il y a des bibliothèques où les livres sont si peu aimés, si peu soignés, qu'on en sort, après quelques heures de travail, aussi noir qu'un charbonnier, non sans avoir, le cœur déchiré, et malgré mille

*) Les passages qui suivent sont extraits d'une brochure (non mise dans le commerce) qu'André Monglond a consacrée à son défunt ami : *Louis Royer, avec une bibliographie des travaux de Louis Royer établie par Pierre Vaillant*. B. Arthaud, Grenoble 1940. — Nous pensons, comme M. Auguste Bouvier qui nous a communiqué ces pages, que leur intérêt dépasse le cas particulier.

précautions, quelque peu maculé les marges des exemplaires les plus précieux. (Il faut bien ici faire intervenir la notion du prix, la seule, de nos jours, qui compte pour certains.)

Mais il y a aussi, en France ou à l'étranger, des bibliothèques où les livres sont chez eux. Pour s'en apercevoir, il suffit d'y pénétrer. Il y a, par exemple, Rouen et Le Havre, Genève et Neuchâtel; il y a Grenoble. Royer a si bien marqué sa bibliothèque de son empreinte, qu'aujourd'hui encore on a parfois l'illusion de le voir apparaître à ses postes familiers. Par un rare bonheur, rien n'est interrompu. Le plus fidèle de ses disciples continue pieusement l'œuvre du maître.

L'autorité de Royer sur son personnel se reconnaissait aux plus imperceptibles signes. Sous sa réserve un peu distante, nul qui ne fût assuré de sa justice comme de sa bonté, une bonté silencieuse et d'autant active. On savait que d'une infortune il ne ferait jamais un grief. Son plus immédiat collaborateur, l'excellent, le regretté M. de Bonfils, quand il fut empêché par la maladie, aura été réduit à deviner aux effets les démarches de son chef pour le protéger. Aussi quel dévouement de bon ton, actif, discret, sans rien d'obséquieux. Je revois encore le visage rayonnant d'un ci-devant gendarme, un bon visage de Don Quichotte, quand il avait réussi à ranimer avec du savon Brecknell une reliure un peu ternie.

Rien du reste dans les perfectionnements les plus récents de la bibliothéconomie qui n'attirât l'attention de Royer. On le voyait, dans ses voyages, s'enquérir des plus menus problèmes techniques, en retenir ce qui était applicable à Grenoble.

Si extraordinaire que cela paraisse, il est encore des bibliothèques qui ne savent pas leur richesse. Quelques-unes encore n'ont pas de catalogue. Ou bien leur catalogue, établi par des conservateurs successifs selon des méthodes très diverses, et sans rigueur, sont pis qu'insuffisants. Laissons les lacunes et les erreurs de côté. Mais, d'un même auteur on en fait trois ou quatre, pour peu que son nom soit compliqué, ou trop banal. Ou bien deux ou trois sont confondus en un. Sans parler ni des multiples bévues, ni des anonymes non identifiés ou fausement identifiés. A peine installé, Royer entreprend, le catalogue de la Bibliothèque Nationale en main, de reviser le catalogue sur fiches de Grenoble. En même temps, il dresse la liste des ouvrages absents de la Nationale que possède Grenoble. Ce travail est minutieux, il est ingrat, mais ne peut être fait sûrement que par un bon érudit doublé d'un lettré. Royer se l'inflige.

Après vingt ans, et avec des ressources médiocres, Royer laisse notablement enrichie la Bibliothèque...

Nouvelles publications

Mme Jeanne Gobeaux-Thonet, bibliothécaire-bibliographe de l'Université de Liège, a publié dans le *Bulletin* de l'Association des amis de cette Université (octobre 1939) une étude, dont elle a eu l'obligeance de nous adresser un tiré à part : *Les bibliothèques en Suisse*. 16 pages. Liège, Vaillant-Carmanne, 1940.

Après avoir rapidement tracé le tableau de l'organisation de nos bibliothèques, elle remarque que « l'extrême dispersion des bibliothèques et l'absence d'un système uniforme d'administration dus à l'autonomie des cantons, ainsi que le manque de formation professionnelle des bibliothécaires, auraient nui à l'économie générale des bibliothèques si, depuis le début du siècle, un contre-courant centralisateur n'avait paré aux défauts d'un individualisme quelque peu outrancier ».

« A défaut, dit-elle, d'une centralisation ministérielle — qu'il ne faut peut-être pas trop regretter — les bibliothécaires se sont groupés pour coordonner l'administration des bibliothèques de toutes catégories. »

« Cette coordination porte sur deux plans d'action : la centralisation locale d'une part, et de l'autre le travail en collaboration des directeurs des bibliothèques scientifiques et populaires. »

Sur quoi, elle décrit les cas typiques de centralisation locale que présentent Bâle et Zurich, puis l'entreprise du Catalogue général des bibliothèques suisses. Elle s'étend enfin sur la Bibliothèque pour tous, montrant l'étendue de ses ramifications, la variété de ses moyens d'action et la fidélité de ses dirigeants à la politique d'entraide, qui fait coopérer chez nous les bibliothèques scientifiques avec les bibliothèques populaires. Elle qualifie, à cet égard, de « modèle du genre » la notice publiée par l'Association des bibliothécaires suisses : *Conseils pour la recherche d'ouvrages dans les bibliothèques suisses*.

Nous profitons de l'occasion pour signaler à ceux qui s'occupent des bibliothèques populaires une autre brochure de Mme Jeanne Gobeaux sur *Le rôle éducatif des bibliothèques publiques aux Etats-Unis d'Amérique*. 28 p. Tiré à part du *Bulletin* déjà mentionné, 1939. Cet intéressant exposé, illustré de 11 vues et plans, résume les résultats d'un voyage d'études. M. G.

Demandes d'emploi et d'échange

Réfugié suisse de Paris, né en 1886 à Colombier (Neuchâtel), 25 ans de librairie ancienne, langues française, allemande, anglaise, s'offre pour travaux de classement, vérification, rédaction de fiches, etc.

Loys Grellet, Corsier s. Vevey. — Référence: Marcel Godet.

Assistante d'une bibliothèque bernoise désirant passer l'hiver à Genève cherche *échange* avec quelqu'un en situation semblable, désirant se perfectionner en langue allemande.

Ecrire à Mlle X, Rédaction des «Nouvelles», Bibliothèque Nationale Suisse, Berne, Hallwylstrasse 15.